Vol. XL — Saint-Boniface, Manitoba, 31 Mai 1911. — No. 30

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. SAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

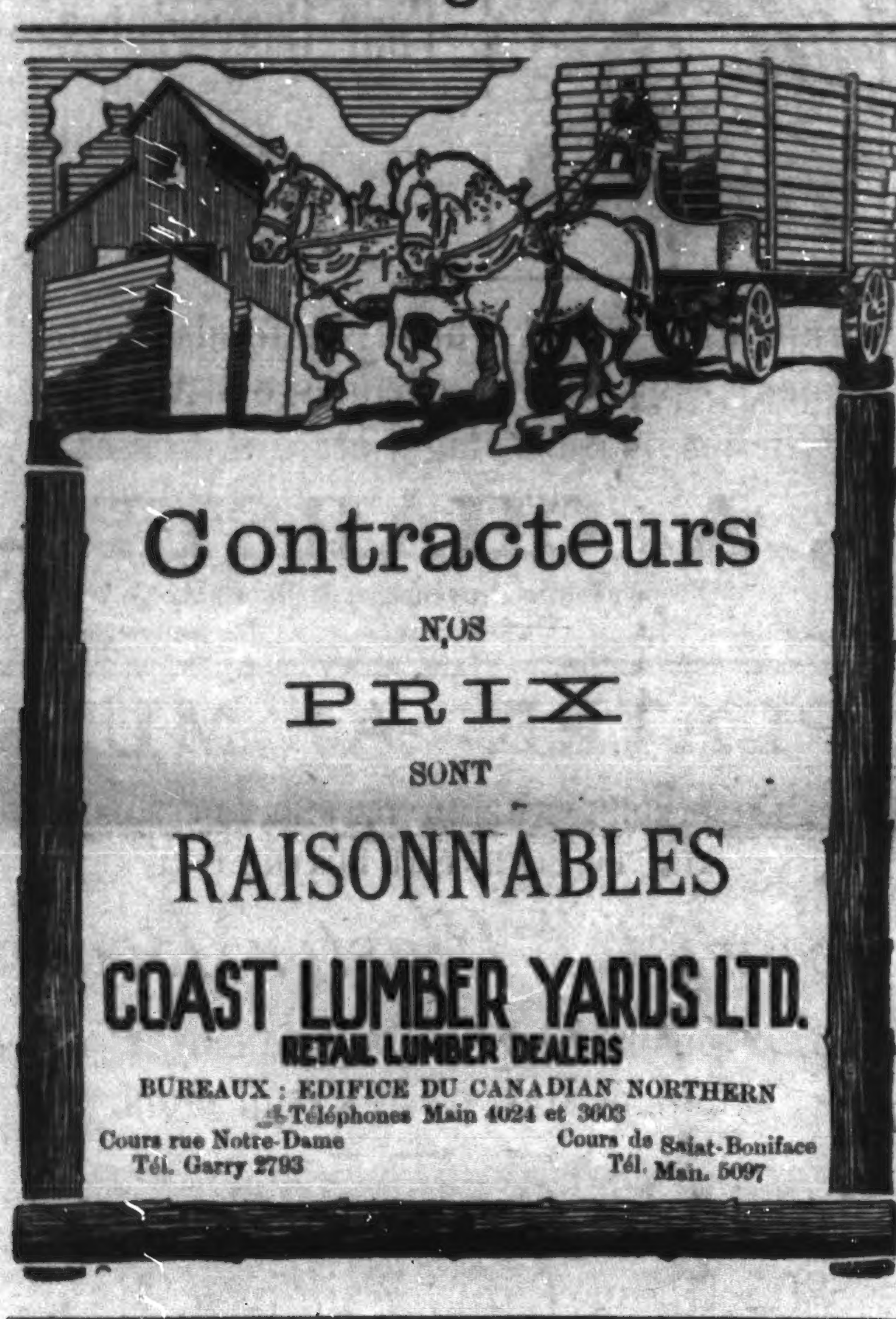
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

CARSLEY & CO.
344 rue Main, Winnipeg
(Vis-à-vis la rue Notre-Dame Est.)

Grande Vente de Juin

Indiennes, Guillaumes, Oxford, étoffe à chemises 7, 8, 10 et 12½ cents.
Etoffes à robe noir et fantaisie..... ......20, 25, 25, 50 cents.
Blouses d'été pour dames et demoiselles 50c. 75c. $1.00, $1.25
Jupe de robe pour dames et demoiselles, noir et en couleurs $2.25 $2.75, $3.00, $3.75
Vente speciale de Bas et Sous-vetements, Gants, Dentelles et Broderies

Carsley & Co.



AU LOUVRE
NOUVEAU ! IMPORTANT !

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous avons ouvert à l'adresse ci-dessous un magasin d'habillements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi chapeaux, casquettes, etc., etc.

Nous osons compter sur une part de votre patronage. Venez nous faire une visite et vous serez satisfaits.

82 Avenue Provencher, - St. Boniface, Man.
DUYVEJONCK & GEENENS

Gevaert & Deniset
SAINT-BONIFACE:— 88 AVENUE PROVENCHER, TELEPHONE MAIN 5203.
WINNIPEG :— CHAMBRES 407--409, BLOC SOMERSET TELEPHONE MAIN 2354.



A VENDRE à Norwood lots de 350 à 500 dollars, les meilleurs marché de St-Boniface à l'ouest de la rivière de la Seine. Les "Stockyards" seront à un quart de mille en arrière de ces lots. $25 comptant. $10 et $5 par mois. — Echange de fermes contre des propriétés bâties ou des lots en ville, et réciproquement.

Prêts hypothécaires. maisons au goût du client avec 150 à 300 piastres comptant et 18 à 25 piastres par mois.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

DR. G. A. DUBUC
BUREAU
No. 81, Avenue Provencher
ST. BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.
TELEPHONE 1647
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE
SPECIALITE :
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME
McGEEVY BLOCK
245 Avenue du Portage, Winnipeg
Tel. 7204
CONSULTATIONS : 1 à 5 P. M.
Téléphone résidence 2613.

JOS. LECOMTE,
Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter
221 Rue McDermot, Winnipeg.

Telephone 334 B. de P. 319
A. J. H. Dubuc
AVOCAT ET NOTAIRE
216 Avenue du Portage (Coté Sud)
4me porte de la Rue Main
Bloc du Trust & Loan
ARGENT A PRETER—Placements de fonds prives
Telephone 334

Joseph Bernier H. P. Blackwood
J. A. Beaupre, Noel Bernier, A. Bernier
Bernier, Blackwood, Bernier & Beaupre
AVOCATS.
(Argent à prêter sur hypothèque)
Chambre 401, Bâtisse Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg
Tel. Main Nos 2079 4767

J. GRYMONPRE
Notaire Public
Licencié en droit de la Faculté de Paris
283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE
Rédaction d'actes en anglais, français et flamand.
Terres à vendre. Prêts hypothecaires.
Bureaux ouverts tous les jours de 4 à 8 heures du soir.

Albert Dubuc Antonin Dubuc
Dubuc & Dubuc
Avocats, Avoués et Notaires
Bureaux :
WINNIPEG — 27 Edifice Canada Life, Coin Main et Portage, Tel. Main 8696, B. de P. 481
ST BONIFACE — 64 Avenue Provencher, Telephone Main 9317, B. de P 189
Placements de capitaux privés.

J. A. HUDON
ARCHITECTE
BUREAUX :
608 Builders' Exchange, Winnipeg, Tel. Main 9130
8 Bloc du Collège, St. Boniface, Tel. Main 875

THE
Waldorf Hair Store
V. E. LEGER, PROP.
Marchand de cheveux, coiffeur
Nettoyant les peignures pour dames faite en transformation, puffs, boucles ou nattes.
Ligne complète d'articles de toilette au plus bas prix.
NOUS ACHETONS LES PEIGNURES
118 OSBORN ST. FT. ROUGE

ANTONIO LANTHIER
MANCHONNIER
Fourrures de tous genres sur commande Fourrures réparées et remodelées . . .
Ouvert tous les soirs
207 Rue Horace. Norwood
SAINT-BONIFACE
Tél. Main 7258

FUMEZ LE CIGARE
B.&B.
FAIT PAR DES CANADIENS FRANÇAIS
F. BERNIER, Prop.
L. A. BIGUE, Gérant
Téléphone Main 5940.

PREMIER CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISE AU CANADA

CONVOQUÉ PAR LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA ET ORGANISÉ SOUS LE PATRONAGE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Le Manitoba accuse réception d'une brochure portant le titre ci-dessus.

Nous nous faisons un plaisir de publier l'appel du comité organisateur.

Le congrès se tiendra du lundi, 24 juin, au dimanche 30 juin 1912 à l'Université Laval, à Québec.

Par une délibération prise le 14 février dernier, la Société du Parler français a convoqué, à Québec, pour 1912, un Congrès de Langue française au Canada. Ce Congrès, dès à présent assuré d'adhésions et de participations marquantes, s'organise, sous le patronage de l'Université Laval, par les soins d'un Comité que la Société elle-même a constitué parmi ses membres, et qu'elle a chargé de cette mission.

Il n'est pas nécessaire d'appeler longuement l'attention de nos compatriotes sur l'intérêt que présente cette entreprise et sur l'importance des résultats qu'on peut en attendre, à un moment où les efforts pour la conservation et la culture de notre langue doivent se multiplier et se faire plus énergiques que jamais.

Le Congrès est convoqué pour l'étude, la défense et l'illustration de la langue et des lettres françaises au Canada.

On sait quelles hautes ambitions stimulent chez nous, depuis des années, le zèle de ceux qui ont souci de l'une des meilleures parts de l'héritage ancestral.

Que notre langue s'épure, se corrige et soit toujours saine et de bon aloi; que notre parler national se développe suivant les exigences des conditions nouvelles et les besoins particuliers du pays où nous vivons; qu'il évolue naturellement, suivant les lois qui lui sont propres, sans jamais rien admettre qui soit étranger à son génie premier, sans jamais cesser d'être français dans les mots, dans les formes et dans les tours, mais aussi sans laisser, par quelque côté, de sentir bon le terroir canadien; qu'il s'étende et qu'il revendique ce qui lui appartient. mais sans heurter les ambitions légitimes, et dans le libre exercice de ses droits; et que notre littérature se développe et se *nationalise*, mais dans le respect des traditions françaises—tels sont les vœux légitimes de tous les nôtres, tel est aussi l'idéal, très élevé pour lequel l'on travaille et l'on peine. Et c'est pour réaliser dans une mesure plus grande ces souhaits patriotiques, c'est pour déterminer un nouvel effort plus vigoureux, vers cet idéal que se tiendra le Premier Congrès de la Langue française au Canada. Tous, à quelque classe que nous appartenions et quel que soit notre état, nous deviendrons plus curieux encore de notre langue maternelle, plus fiers de notre naissance, plus soigneux de notre patrimoine national, mieux instruits de nos droits comme de nos devoirs, et prêts à tout entreprendre pour le maintien d'une langue, qui garde notre foi, nos traditions notre caractère.

Ces idées et ces aspirations ne sont pas nouvelles: un grand nombre, et depuis plusieurs années, se sont voués à la défense de notre idiome contre la corruption intérieure et contre l'envahissement étranger. Ce que ces apotres, ces propagandistes, ces champions de la langue française chez nous ont accompli, ce que leur doit notre race, ce qu'ils ont mérité de la patrie, nous saurons le dire au Congrès de 1912.

Mais des efforts individuels sont parfois impuissants. Pour que l'action soit plus efficace, il faut, de temps en temps, réunir les énergies dispersées, grouper les initiatives éparses. Le Congrès rapprochera les uns des autres et mettra en contact les défenseurs de la langue, les amis des lettres françaises; il fera prendre à tous une idée plus exacte de la situation, des dangers qu'elle présente, des avantages qu'elle offre, et chacun se sentira plus fort, avec un sentiment plus vif de ses responsabilités.

Canadiens-français de Québec ou de l'Ontario, du Manitoba, de l'Ouest ou des Etats-Unis, Acadiens de l'Est ou de la Louisiane, les mêmes raisons d'ordre géneral nous engagent à ne rien négliger pour maintenir, chez nous, la langue française dans son intégrité, et pour revendiquer les droits qui lui sont reconnus, ou qui devraient l'être.

Nous sommes en Amérique les représentants de la France; notre mission est de faire survivre, dans le Nouveau-Monde' malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage l'esprit français qui est le nôtre. Or, l'usage et le développement de notre langue maternelle sont nécessaires à l'accomplissement de notre destiné; elle est la gardienne de notre foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de notre conscience nationale. Comme le disait M. Frédéric Masson dans son discours de réception à l'Académie, le verbe français est à ce point inséparable de notre nation ((qu'elle ne saurait exister sans lui, qu'elle ne saurait, sans lui, conserver sa mentalité, son imagination, sa gaieté, son esprit, et que le jour où il périrait, où un autre langage lui serait substitué, c'en serait fait des vertus essentielles de la race et des formes de son intelligence"?

Ne dit-on pas partout, depuis plusieurs années, que le Canada devient une nation?

S'il est vrai que le Canada acquiert de plus en plus d'importance, si un peuple est actuellement comme en formation sur le sol du Nouveau-Monde, n'est-il pas utile de savoir quelle part la langue française a prise, ou devra prendre, dans l'expression de l'âme populaire qui naîtra, ou qui est déjà née? N'est-il pas intéressant de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour assurer à notre pays la survivance d'un esprit dont on a dit qu'il était le patrimoine idéal de l'humanité, et, pour l'exprimer, d'une langue, la plus belle de toutes et la seule dont il a pu être affirmé qu'elle avait attaché une probité à son génie?

Amis et ennemis l'ont bien compris. Jamais on n'a marqué tant d'amour pour notre langue française; jamais, non plus, il ne s'est fait tant d'efforts pour l'arservir.

Aussi des raisons spéciales et pressantes nous engagent-elles, en ce moment, à nous grouper, à nous concerter, à nous encourager les uns les autres, afin de nous employer avec plus de courage et d'efficacité à l'œuvre commune.

Qui donc ne voit pas qu'aujourd'hui le contact avec l'anglais, plus intime, plus fréquent, menacent davantage notre parler? que dans le commerce, dans les professions, dans l'industrie, l'anglais prend trop souvent, et trop facilement, le pas sur le parler de nos pères? que, si une réaction plus énergique, plus générale, et mieux organisée, ne se produit, notre langue courra le risque de se déformer jus-

A suivre sur la 2me page

Conservez vos coupons de la Royal Crown Soap
ILS ONT DE LA VALEUR COMME PRIMES

LE ROYAL CROWN SOAP EST LE MEILLEUR POUR L'EAU DURE

BABY

Nous avons des primes de toute sorte, Argenterie, Coutellerie, Bijouterie, images, livres, Etc.

Voici une tasse et une soucoupe pour enfant, No 913, argenté, gratis pour 50 enveloppes de R C.

Demandez une liste de nos primes. Envoi gratis.

The ROYAL CROWN SOAPS Limited — Département des Primes WINNIPEG.

PAUL BERNIER
Montres, Bijoux et Souvenirs
Réparations de Montres
UNE SPÉCIALITÉ

LE REVEIL "BIG BEN" est Le Meilleur Le plus Durable et le plus Economique

A l'Enseigne de la Montre Electrique
60 Ave Provencher - - Saint-Boniface.

A. G. GREGOIRE
BOUCHER
576 Ave Tache, St. Boniface

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Autorise: -	$4,000,000
Capital Verse : -	$2,500,000
Fonds de reserve:	$2,500,000

DÉPOTS CONJOINTS.—La Banque d'Hochelaga accepte des dépôts en commun par le mari et la femme et pouvant être retirés par l'un ou par l'autre des conjoints. Ce système de dépôts convient particulièrement aux personnes de la campagne, le mari ou la femme pouvant voir aux affaires de banque en venant en ville. En cas de décès, le survivant peu retirer l'argent sans délai et sans frais.

GEO. LALONDE, Gérant. St-Boniface.

Compagnie Generale Transatlantique
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.

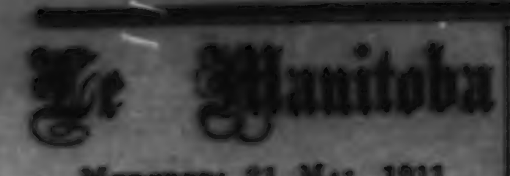
Niagara (Supp.)	27 mai
*La Savoie	25 mai
Chicago (Supp.)	27 mai
*La Lorraine	1 Juin
*La Provence	8 Juin
La Bretagne (Supp.)	10 Juin

* Paquebots à deux hélices — TRAVERSEE RAPIDE

Pour informations s'adresser à
ALLOWAY & CHAMPION
Représentants spéciaux
362 et 667 Main Street, Winnipeg.
ou à tout agent de Compagnie de chemin de fer.

Nouvelles Interessantes
POUR
Vendredi et Samedi, le 2 et 3 Juin
A LA
MAISON BLANCHE

2 douz. Chapeaux garnis les plus hautes nouveautés, pour enfants, Rég. $2.50 à $3.00 Vendredi et Samedi $1.49
Epingles de fantaisie pour collets de blouses- Reg. 25c. le set Vendredi et Samedi .... 15c. le set.
10 douz. Ceintures "Buster Brown" les plus portées, pour dames, Rég. 15 à 35c. Vendredi et Samedi .... 10c.
Chaussures de travail pour hommes. Rég. $1.50 à $2.00. Vendredi et Samedi $1.10
25 douz. Chaussettes grises en coton pour hommes. Rég. 10c. la paire. Vendredi et Samedi .... 5c. la paire
Chemises de travail pour hommes. Rég. 40 à 50c. Vendredi et Samedi, prix d'ecoulement .... 25c.
Nous attirons l'attention du public que notre grande vente à l'occasion du 4eme anniversaire commencera vendredi le 9 Juin. Les occasions offertes dans cette vente, surpasseront toutes autres jamais offertes.



MERCREDI, 31 MAI 1911

VIVE LE PAPE-ROI !

La Société Saint Jean Baptiste de Manitoba a demandé à la Société Saint Jean Baptiste de Saint-Boniface de faire signer par tous les catholiques de langue française un document dont nous publierons plus tard le texte. Qu'il nous suffise de dire maintenant que c'est une protestation contre les fêtes italiennes et contre l'usurpation du pouvoir temporel des Etats-Pontificaux en même temps qu'une touchante affirmation de l'attachement de nos sociétés nationales envers l'auguste Prisonnier du Vatican.

Des circulaires ont été envoyées partout dans nos campagnes priant MM. les Curés de se mettre à la tête de l'organisation qui devra recueillir les signatures. Et, à ce propos, que l'on nous permette de faire un pressant appel à tous les catholiques de langue française. Que tous se fassent un devoir de signer ce document. Que l'on y voit les noms des parents et des enfants. Si ceux-ci sont trop jeunes pour signer eux-mêmes, les parents peuvent le faire pour eux.

Nous croyons savoir que pour obtenir le plus grand nombre possible de signatures, on ira les recueillir à domicile. Ceux qui veulent se charger de visiter les résidences de certaines rues de Saint-Boniface devront faire parvenir leurs noms à M. J. A. Beaupré, secrétaire de la Société.

Dans les autres villes ou à la campagne, l'on compte que certains membres dévoués de la Société Saint Jean Baptiste, ou un comité spécial nommé à cet effet dans une assemblée de paroisse, répondront à l'appel de MM. les Curés et se diviseront le territoire à parcourir et les visites de tous les foyers où il y a des catholiques de langue française.

Mettons-nous donc à l'oeuvre au plus tôt, et que ce mouvement si beau de protestation contre l'inique spoliation des Etats de Notre Très Saint Père le Pape, ait tout le succès qu'il mérite.

PREMIER CONGRES

Suite de la 1ère page

qu'en sa syntaxe, et de perdre donc ses caractères essentiels?

Et notre langue, menacée dans sa vie intime, ne l'est-elle pas aussi dans sa vie externe, dans ses droits à l'existence? Elle est aujourd'hui attaquée ouvertement, et dans certains milieux on voudrait tarir, à l'école, les sources même du français. Laisserons-nous se défendre tout seuls ceux des nôtres qui subissent ces assauts? Notre devoir n'est-il pas de nous grouper pour leur prêter l'appui de nos encouragements, de nos vœux et de notre influence?

Enfin, le temps n'est-il pas venu de nous entendre pour organiser mieux et pour éclairer le développement et le progrès de notre littérature?

Outre les motifs d'ordre général, qui seuls justifieraient la tenue de notre Congrès, il se soulève donc aujourd'hui des problèmes nouveaux qu'il est urgent d'étudier et de résoudre.

Qu'on entende bien cependant que le Congrès n'aura rien d'agressif, et qu'on se rassure sur ce point si l'on a pu avoir quelque inquiétude.

Œuvre pacifique, le Congrès devra éviter toute discussion acrimonieuse, et se bornera à revendiquer les droits qui doivent être reconnus à notre langue. Il ne tentera de proscrire l'usage d'aucun autre idiome, mais il voudra que, chez nous, les deux langues officielles coexistent sans se mêler, sans empiéter l'une sur l'autre. Et parce que de l'aveu même des Anglais les mieux pensants, c'est une gloire et un avantage inappréciable pour le Canada de compter dans sa population des citoyens parlant la langue de France, et parce que le sentiment le plus élevé nous fait un devoir de rester fidèles à notre passé et de maintenir la nationalité canadienne-française avec sa foi, ses traditions et sa langue, le Congrès cherchera à entretenir chez les Canadiens français le culte de l'idiome maternel; il les engagera à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption. Il n'y a là rien que nous n'ayons le droit de faire, ni rien dont on puisse s'offenser. Quel mal, par exemple, y aurait-il à ce que, dans ce Congrès, nous étudiions l'histoire de la langue française au Canada, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours? les sources et les caractères de notre parler populaire? la situation juridique du français chez nous? les meilleures méthodes d'enseignement de la langue? les questions qui se rapportent au développement de notre littérature?

Si nous nous demandons et essayons de faire cannaître à tout notre peuple comment la langue française est venue jusqu'à nous, quels dangers elle a couru, comment elle s'est étendue et développée, tant chez les Canadiens français que chez nos frères les Acadiens, nous ne ferons que reprendre et compléter des études auxquelles se sont déjà livrés des Anglais de l'Ontario et des Etats-Unis.

De même, il ne devrait pas nous être interdit, plus qu'aux professeurs de l'Université de Toronto et aux romanistes des Etats-Unis, d'étudier la part qu'ont prise les dialectes français dans la formation du franco canadien, l'influence des langues indigènes sur notre parler, et ce qui caractérise chez nous le langage du peuple et le langage des gens instruits

D'un autre côté, si nous cherchons ensemble les meilleurs moyens de combattre l'anglicisme, nous n'aurons aucune objection à ce que les Anglais canadiens travaillent, de leur côté, à combattre le gallicisme. Et c'est croyons-nous, faire une bonne œuvre que d'épurer ou l'une ou l'autre des deux langues officielles de notre pays.

Et aujourd'hui que nos compatriotes anglais eux-mêmes entreprennent de faire enseigner le français dans leurs écoles de la province de Québec, ce dont il faut les louer beaucoup. quelle objection pourrait-il y avoir à ce que nons discutions nous-mêmes les questions qui concernent l'enseignement du français dans nos propres écoles, et sa conservation dans les familles, dans les associations, dans les relations sociales, dans tous les centres où nos compatriotes ont droit de cité?

Il nous parait, en vérité, que le Premier Congrès de la Langue française au Canada devait en effet être convoqué à cette heure, et nous avons l'honneur d'y convier nos compatriotes. Dans la lutte pour la défense et la conservation de nos droits, il n'est permis à personne de se croire inutile. chacun doit faire sa part du labeur commun. La langue des aïeux a besoin, pour survivre et se développer, du concours de tous, et c'est le concours de tous que nous sollicitons.

Nous adressons donc un pressant appel à tous les Canadiens français et à tous les Acadiens qui ont à cœur la conservation de leur langue et de leur nationalité. Nous les invitons tous à adhérer, à contribuer, a concourir, à assister au Premier Congrès de Langue française au Canada:—

Canadiens français de la province de Québec, restés en Nouvelle-France, gardiens de la tradition, héritiers des souvenirs, dépositaires du patrimoine national;

Acadiens, "peuple de douleur" que ni l'isolement ni la persécution n'ont pu abattre, et qui gardent, dans le malheur, leur foi et leur langue;

Canadiens français de l'Ontario, conquérants pacifiques, qui ont su lutter avec vaillance pour leurs droits, et qu'attendent peut-être des combats plus rudes encore;

Canadiens français du Manitoba et de l'Ouest, pionniers de la culture française, qui font largesse à des pays nouveaux du bienfait de leur idiome;

Canadiens français et Acadiens des Etats-Unis, émigrés restés fidèles au parler des aïeux —tous, nous les appelons à venir célébrer, sur le rocher de Québec, au berceau de la race, la fête du "doux parler qui nous conserve frères"!

Ensemble, nous étudierons la situation de la langue française chez nous; nous nous demanderons quelles conditions meilleures on pourrait lui faire, et par quels moyens.

Ensemble, nous affirmerons notre attachement aux saines traditions des lettres françaises. Ensemble, nous enverrons à la Mère patrie, à la vieille France, l'hommage de notre filiale affection et de notre reconnaissance pour l'héritage qu'elle nous a laissé. Ensemble, nous prierons Dieu de bénir, sur nos lèvres canadiennes, les syllabes de France.

Pour le Comité Organisateur:
MGR PAUL-EUGENE ROY,
Président.

Le Secrétaire général,
ADJUTOR RIVARD.

Instruction et Education

(Le Devoir)

Une discussion fort intéressante se fait actuellement dans la province voisine au sujet de l'action du maitre sur ses élèves.

Quelques pasteurs protestants l'on provoqué par une critique qui jette sur l'instituteur la responsabilité entière de la mauvaise éducation dont ils accusent la jeunesse. Et les protestations abondent. Non pas tant de la part des instituteurs que de la part de certaines femmes qui ont évidemment le souci de leurs responsabilités.

Croire, écrit l'une d'elles que l'instituteur va prolonger sa surveillance sur ce petit monde tapageur et brouillon jusqu'après la sortie de l'école, est tout simplement absurde. Quelque soit l'intérêt que l'instituteur porte à ses élèves, il lui physiquement impossible de les suivre après les classes. il est également absurde de tenir l'instituteur responsable des "manières" de l'enfant ou de s'attendre qu'il va comme quelqu'un le suggère, contrôler le choix de ses lectures. C'est à la maison que les manières se prenne. Même dans les écoles privées où l'on peut consacrer plus de emps à ces sujets' il faut tenir compte de l'éducation de la famille et les parents réfléchis doivent regarder responsables des lecture de leurs enfants. Mais c'est ici que nait la difficulté C'est l'influence de la famille qui est responsable de bonnes où mauvaise manières chez l,enfant. Les pères et les mères ne peuventpas passer à d'autre la responsabilité de la paternité; elle ne se transfère pas. Les gouvernements ou les municipalités peuvent faire des lois, la cloche du couvre feu peut sonner et tout ce que peut l'influence extérieure pourra être fait. Il en résultera probablement quelque bien, mais le mal subsistera aussi longtemps que les parents, particulièrement les mères, ne comprendront pas la gravité de la situation, et ne se chargeront pas eux mêmes de l'éducation de leurs enfants. Pour plusieurs, cela veut dire moins de réunions sociales, des vêtements plus simples, plus de soirées tranquilles à la maison, plus d'abnégation, une entente plus nette avec l'instituteur de l'enfant (qui sera très heureux de coopérer avec les parents, en autant qu'il est son pouvoir)une étude plus attentive de la nature de l'enfant et plus de sympathie avec les problèmes qu'elle présente."

La citation est un peu longue, mais elle est si pleine de vérité, et elle s'applique si bien à la situation qu'on la lit avec plaisir.

La part de la famille dans l'éducation de l'enfant, voilà bien ce qui manque trop. d'une manière générale. On s'en acquitte peut-être, et encore combien négligemment, jusqu'à l'âge où celui-ci entre à l'école, mais une fois que l'instituteur où l'institutrice a pris contact avec lui. on dirait que le père et la mère se croient dégagés de toute responsabilité envers leur progéniture.

Il va à l'école, c'est tout ce qu'on leurs entend dire.

Et après l'école? Le milieu dans lequel il passe, les compagnons qu'il se fait, les habitudes qu'il contractent, les exmples qui frappent sa jeune imagination, on ne s'en occupe pas ce serait trop fatigant, trop ennuyeux, trop captivant.

D'où vient cette façon de penser? De la tendance générale à la vie facile et au bien-être, sans doute. Mais la confusion qui règne dans les esprits au sujet de l'instruction et de l'éducation n'en est elle pas aussi responsable?

Pour un grand nombre, instruction et éducation semblent être tout un. Or, il faut distinguer, L'instruction, c'est surtout le développement des facultés intellectuelles, tandis que l'éducation c'est le développement et l'orientation des facultés morales vers le bien et le beau Et demander au maitre qu'il donne les deux à l,élève c'est exiger quelque chose d'impossible, parce que si l'intrution s'acquiert par l'étude, l'éducation se fait en grande partie par l'exemple.

Un profond penseur a dit: nous recevons trois sortes d'éducation, celle du maître, celle de la famille, celle du monde.

Celle du maître engénérale est bonne.

Mais à quoi sert-elle si au sortir de l'école elle n'est pas prolongée par celle de la famille. L'enfant se trouve à la merci de l'éducation du monde. Et que voulez-vous qu'il arrive quand celle du monde fait déjà le sujet de tant de reproches.

Cette mère dont nous citons plus haut le raisonnement si ferme, distingue bien, elle Si la famille ne peut pas instruire elle-même l'enfant, elle doit au moins lui donner l'éducation, le former, l'élever à la dignité d'homme et de citoyen. Nulle autre qu'elle ne peut remplir parfaitement ce rôle. Et n'est-il pas assez noble pour sanctifier les sacrifices qu'il peut coûter?

JEAN DUMONT

Au Cercle LaVerendrye

Vendredi prochain M. l'abbé Béliveau continuera à traiter, devant le cercle LaVérendrye la question du Droit public de l'Eglise. Ceux qui ont assisté à la première conférence de M. Bèliveau, il y a quelques semaines, tiendront sans doute à ne pas manquer la seconde. Les étrangers au cercle que le sujet intéresse sont cordialement invités à cette séance.







Chez Nous et Autour de Nous

—Perdu la semaine dernière, un locket en or. Récompense offerte a celui qui le rapportera à nos bureaux

—Dimanche le 11 Juin à 2 heures il y aura une partie de Base Ball entre les Epiciers et les Hotelliers de cette Ville.

—Malgré les dernières pluies la récolte n'en souffre pas beaucoup. Lundi matin les cultivateurs étaient à leurs champs.

—Des nouvelles reçues de MM. Noël Bernier et Jos. Dumouchel annoncent qu'ils partent de Paris pour la Suisse et l'Italie.

—A vendre: un gramophone état de neuf avec 20 disques doubles: ainsi qu'un bicycle, roue libre. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

—L'Assemblée de l'Union Métisse de St-Vital aura lieu à la résidence de M. Jos. Riel a deux heures et demi dimanche prochain.

—Si vous désirez louer une voiture automobile, confortable et à des prix modérés, téléphonez No. Main 8607 et demandez M. Albert Contant.

—Un pélerinage manitobain partira le 20 juin de Winnipeg pour Ste-Anne de Beaupré. Pour détails, s'adresser à M. Cléophas Marcoux.

—M. Damase Martin autrefois de cette ville est décédé la semaine dernière à Keenora, Ont. Nos sympathies les plus sincères à la famille éprouvée.

—Notre Conseil de Ville est à faire planter des arbres sur nos boulevards. Après le moëlleux gazon, c'est l'ombre que l'on nous donne. Bonne idée.

—M. Hubert Duyvejonck a acheté la part d'intérêt de M. Félix Cottenier dans le commerce du magasin connu sous le nom au Louvre 82 Avenue Provencher.

—Le 24 mai, jour de la fête de la Reine, 4 personnes se sont noyées sur la Rivière Rouge, 2 garçons et deux filles, 2 en face du Kildonan Park et les deux autres en face de Elm Park.

—Trois mariages à l'horizon! MM. Norbert Jutras, Zotique Bertrand et Onésime Leclerc ont paraît-il, l'intention de joindre prochainement la phalange des "Benedicts" Hardi! mes braves!

—M. Jos Joyal est décédé à l'Hopital de Saint-Boniface la semaine dernière après une maladie de quelques jours. Son service à eu lieu vendredi dernier. Nos sympathies à la famille éprouvée.

—Monsieur le docteur Laurendeau est maintenant médecin interne à l'hopital de Saint-Boniface. Il est le premier canadien-français de Manitoba qui ait occupé cette position. Nos félicitations.

—Les librairies Kéroack, 52 rue Dumoulin, St-Boniface et 227 rue Main Winnipeg, ont toujours un grand assortiment de drapeaux de toutes dimensions pour décorations intérieures ou extérieures. Drapeaux du Sacré-Cœur, Papal, Canadien, Français, Irlandais, etc. Aussi le drapeau spécial pour le couronnement du Roi. Trois différentes dimensions.

—Mercredi soir de la semaine dernière, un fort coup de vent accompagné de grêle et de tonnerre a semé la terreur et des dégats dans plusieurs endroits de notre ville. Après l'orage on constata entre'autres, les dégats suivants: Un toit enlevé chez M. Godefroi, rue St-Jean Baptiste, la maison de M. Poupin, sur la rue Langevin, déplacée sur sa base, emporté le toit d'un hangar de la Western Canada Flour Milling Co.,; l'abri No. 2 de la briquerie Couture & Marion, le hangar du Docteur F. Lachance renversé et déménagé sur le lot de M. Lalonde, un grand nombre d'autres bâtisses de moindre importance renversées ou transportées, un grand nombre d'arbres ainsi que des poteaux du téléphone ou du pouvoir électrique, rasés et jonchant la terre, l'inondation d'un grand nombre de caves, etc.

—M. Willard Mack, l'acteur Américain finira son engagement samedi soir au Theatre Walker avec la pièce "God County". La semaine prochaine, le fameux comique "Max Dill" tiendra son engagement. Lundi, mardi et mercredi "The Dream City", et les trois derniers jours de la semaine "Lonesome Town" Olga Nethesole grande actrice anglaise sera au Walker dans la semaine du 12 Juin.

Aux Metis Canadiens-francais

DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST

Il a été constaté que les derniers recensements de la population du Canada étaient loin de donner le chiffre exact et même approximatif de la population Métisse du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Comme la tendance à peu près générale est de nous faire disparaitre comme nationalité, nous croyons qu'il est de notre devoir à l'heure actuelle d'insister pour que nous soyons enregistrés sous notre titre propre.

Nous aimons à croire que tous les Métis d'origine française, quand même ils parleraient l'anglais, auront à cœur de se faire inscrire comme tels par les les officiers de recensement

ROGER GOULET,
Président Général de l'Union Nationale Métisse St-Joseph de Manitoba.

G. J. Charette,
Secretaire-Trésorier
St-Boniface, 29 mai, 1911.

FATAL ACCIDENT

Samedi dernier, vers l'heure du souper, un poéle à pétrole prit feu chez M. Jos. Biron, au numéro 108, rue Aulneau.

Malheureusement, le liquide enflammé vint tomber sur le jeune Wilfrid Biron, âgé de six ans et demi. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, les chairs de l'enfant furent horriblement brulées. Son père, M Jos. Biron, au risque de sa propre vie, réussit à éteindre les flammes, mais il se brûla les deux mains et une jambe.

Plusieurs médecins furent mandés en toute hâte Un seul le Docteur Lambert put donner ses soins aux blessés.

Le petit Wilfrid fut transporté à l'hopital dans l'ambulance de Desjardins & Cie. Les secours de la science ne purent le sauver, et il expira dans la nuit.

Sa sépulture eut lieu lundi à après midi, à quatre heures. La famille et un grand nombre de citoyens suivaient le corbillard Les éléves de l'Académie Provencher, sous la direction de leurs professeurs, vinrent conduire le petit défunt à sa dernière demeure. Les prières usuelles furent dites par M. l'abbé Lamy Que la famille éplorée veuille bien accepter nos plus vives condoléances.

Nous regrettons d'apprendre que M. Biron ne pourra se servir de sa main droite d'ici à quelques mois. Nous formons des voeux pour sa rapide guérison.

Chonique de la Province

ST-ADOLPHE.

Il y a eu une grande cérémonie jeudi jour de la fête de l'Ascension. L'église de la paroisse était rempli principalement dans l'après-midi, à l'occasion dela réception des enfants de Marie. Vingt-quatre jeunes filles ont été reçues. Le Rév. M. Mireault, Curé, fit un sermon et après eu lieu la réception. Les Réverendes Sœurs ainsi que les élèves du couvent firent du bien beau chant. Melle Courchesne était à l'orgue. La cérémonie a été imposante et les paroissiens sont reconnaissants envers leur curé de donner de si belle fête.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées marquées "Tender for Sewer" seront reçues par le soussigné jusqu'à samedi midi le 3 juin pour la construction d'un canal d'égoût au Collège Agricole à St. Vital. Les plans et devis sont visibles au département des Travaux Publics, bâtisse du Parlement, Winnipeg.

Un chèque accepté au montant de 5 p.c. du montant de la soumission doit accompagner chaque soumission, et sera confisqué par le gouvernement de Manitoba au cas ou le soumissionnaire refuserait de signer un contrat ou de faire les travaux après avoir eu le contrat.

La soumission la plus basse ni aucune soumission sera nécessairement acceptée.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 27 mai, 1911.

AVIS

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada à sa présente session par la Canada National Fire Insurance Company afin d'obtenir un acte prolongeant le délai fixé pour obtenir un permis du Ministre des Finances.

TAYLOR BOWLES & MacALPINE,
Solliciteur

Billet du Dimanche

(Celle que j'aime.)

Bien des poètes ont chanté
De la femme la majestueuse empire
Moi je chante la beauté
De celle pour qui je soupire.

On lui trouve pas de beauté
Mais, je m'en moque! Et je puis dire
Que plein d'amour et de volupté
Je la contemple avec délice.

Lui donnant baiser sur baiser
Soudain, je la vois s'embraser
C'est mon tout, mon trésor, mon bien.

Eh bien! voulez vous la connaître
Celle que j'aime, c'est ma pipe.

Cette poésie dont je ne suis pas l'auteur (et l'auteur s'est permis des licences poétiques) cette poésie, dis-je—si c'en est une—a provoqué bien des illusions et des désenchantements chez le beau sexe.

Eh bien! puisque vous la connaissez maintenant celle que j'aime, permettez-moi de prouver la vérité de ce que j'avance.

Prenez plus de la moitié des jeunes gens qui ont la liberté de fumer, dites-moi, qu'elle est celle qui ne les quitte jamais, celle qui est dans la poche de leur habit ou dans leur bouche?

C'est...... Vous l'avez nommé avant moi, c'est la pipe.

Voyez ces messieurs sur la rue, marchent-ils seuls ou en compagnie (d'hommes), ils fument leur pipe; s'arrêtent-ils un moment pour causer, ils fument encore.

Avez-vous de la peine? Qu'elle est cette grande consolatrice qui endort vos chagrins? C'est la pipe.

Avez-vous de la joie? venez-vous de faire une bonne affaire? Vous faites de la *boucane*.

C'est en fumant sa pipe, que le penseur trouve la solution des problèmes les plus difficiles.

C'est en fumant sa pipe que l'exilé rappelle les souvenirs de sa patrie absente.

* * *

Je me souviens de mon grand-père, les soirs d'été, alors que j'étais en vacances, il s'asseyait sur la véranda, la pipe entre ses dents, tirant une touche, vespérale (si vous le voulez) les rayons de la lune tombaient amoureusement sur les hommes et sur les choses, et pendant que le blé prenait toute sa maturité, le silence de la nuit n'était interrompu que par les bouffades régulières qui montaient dans la région étoilée.

Rien n'est si bon, disait-il, de fumer du bon tabac canadien C'est quelque chose de la terre natale, vois-tu?...

Pratiquons les bonnes habitudes que nous ont laissé nos ancêtres.

S'il nous arrive jamais de ne pas s'entendre sur certaines questions, suivons l'exemple des aborigènes du pays, enterrons pour toujours la hache de guerre c'est-à-dire, cessons nos querelles intestines, faisons disparaître nos jalousies de toute provenance et fumons ensemble le calumet de paix.

Soyons aussi sages que nos aînés.

Quoiqu'en dise Hyppocrate et sa docte [cabale
Le tabac est divin, il n'est rien qui [l'égale.

BELLE-HUMEUR.

ORGANISATION ET GROUPEMENT

L'Ouest Canadien, EDMONTON

Qu'une certaine presse de l'Est persiste à lancer des boulets rouges sur l'Ordre des chevaliers de Colomb, nous n'en dirons trop rien. Bien que cette société soit essentiellement catholique et des services réels et considérables, nous n'acceptons pas pour mission de la défendre contre les attaques dont elle est l'objet.

Si nous en parlons c'est plutôt pour mettre en relief la puissance que les chevaliers de Colomb ont acquise dans la République voisine et l'influence incontestable dont ils disposent.

Faisant de coté leur caractère de société secrète, qui peut souffrir discussion, nous ne commentons que sur les avantages indéniables qui découlent du groupement des forces catholiques sous un étendard commun et discipline uniforme.

Il est vrai qu'on reproche à cette société d'être avant tout irlandaise et de n,avoir en vue que les intérêts teintés de vert. Cette assertion ouvrirait un débat que nous désirons éviter pour la bonne raison qu'il n'en résulterait aucun bénéfice pratique.

Parce que la grande majorité des Chevaliers de Colomb sont d'origine irlandaise, il ne s'en suit pas que la société soit plutôt irlandaise que catholique et ses efforts tendent à la domination d'un groupe technique catholique sur un autre.

Il faut bien reconnaitre que l'amitié qui nait entre les membres d'une même société s,accroit davantage quand ceux-ci sont originaires du même pays et parlent la même langue. Comme conséquence, on ne doit pas être surpris si sur le terrain social, économique, commercial même politique, ils marchent ensemble L' affinité commencée dans la salle des conseils se continue dans toutes les phases de la vie.

Au lieu de diriger d'acerbes critiques du coté des Chevaliers de Colomb, pourquoi ne pas étudier leurs moyens d'action, leurs progrès, leur expantion. leurs travaux, et nous inspirer de l'esprit d'union qui les anime et les conduit.

A l'heure qu'il est, ils fondent à même leurs deniers une université catholique aux Etats-Unis.

Ils ont, l'an dernier, créé une compagnie d'assurance sur la vie avec un capital de deux millions ouverte seulement aux catholiques et qui grandit à pas de géant de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième.

Ils possèdent des journaux des revues propagante incessante et se développent à un point que leur société va devenir avant vingt-cinq ans un facteur essentiel et presque prédominant.

Faisant abstraction de la question des langues, cet ordre dans une certaine sphère accomplit surement des prodiges tout en faveur de la Vérité. Si nous n'avons nullement l'envie d'inviter nos compatriotes à se faire Chevalier de Colomb, nous sentons que c'est notre devoir de demander à la population française pourquoi elle si réfractaire à l'organisation et au groupement.

Dans l'Ouest, nos société nationales ne re coivent aucun encouragement. C'est à peine si nos associations St Jean Batiste peuvent tenir l'assemblée annuelle pour élire un bureau d'officiers C'est un secret de polichinelle que le comité en charge de l'organisation d'un congrès national, pour les Canadiens Francais de l'Alberta, ne trouve aucun écho à ses appels et que faute du concours nécessaire de la part de nos compatriotes, il sera dans l'impossibilité de ne rien faire pour cette année.

Est-ce là du patriotisme? Pendant que l'Ouest se développe et que tout annonce la prospérité autour de nous serons nous les seuls à rester stationnaires ou même à rétrograder?

Rappelons-nous que l'union, l'harmonie, l,organisation le groupement sont essentiels au succès

Pas n'est besoin d'essayer de croire et d'agir comme si la force et le triomphe devaient s'obtenir autrement que par le ralliement de toutes nos énergies autour d'un drapeau, d'une idée

Nos pères ont survécu à la tourmente parce qu'ils ont soumis leurs volontés à l'unité de direction, à une discipline sévère et efficace, parce qu'ils se sont formés en une phalange solide et inébranlable.

Imitons-les et notre génération méritera les lauriers qui ont couronné leur carrière.